

SYNTHÈSE DES PRESTATIONS

Pégase Entreprises



A more human resource.™

Traitement mensuel des bulletins de paie

Gestion de la paie

- Bulletins de paie
- Doubles des bulletins de paie
- Journal de paie
- État des règlements (format PDF ou fichier aux normes interbancaires)
- Fichier virements des salaires et état récapitulatif
- Liste nominative des exonérations de charges sociales
- Liste nominative des heures supplémentaires exonérées
- État préparatoire d'aide à l'emploi (HCR)
- État des congés payés (mensuel, trimestriel ou annuel)

Gestion d'événements occasionnels

- Attestation Pôle emploi et certificat de travail, remplacée progressivement par la DSN : signalement arrêt de travail
- Reçu pour solde de tout compte
- Attestation de salaire en cas d'absence pour maladie, maternité et paternité, accident du travail et maladie professionnelle, remplacée progressivement par la DSN : signalement départ

Veille et maintenance conventionnelle⁽¹⁾

- Classification (coefficients, catégories professionnelles, etc.)
- Indemnités liées au départ du salarié (licenciement, départ en retraite, etc.)
- Salaires minimums, primes d'ancienneté et autres primes et indemnités légales et conventionnelles
- Garanties maladie, maternité, accident du travail, etc.
- Droits à congés (RTT, événements familiaux, ancienneté, etc.)
- Institutions de retraite/prévoyance et régimes particuliers
- Temps de travail et RTT, etc.

Déclarations sociales

Gestion mensuelle ou trimestrielle des déclarations de charges par télétransmission (hors MSA)

Remplacée progressivement par la DSN mensuelle⁽²⁾

- État des charges (mensuel, trimestriel ou annuel)
- DUCS ACOSS (mensuelle ou trimestrielle et annuelle)
- DUCS Retraite, Mutuelle et Prévoyance (trimestrielle et annuelle)
- DUCS MSA (mensuelle ou trimestrielle)
- Fichier MSA-DTMO (déclaration trimestrielle de la main-d'œuvre⁽³⁾)
- DSN (déclaration mensuelle)

États et fichiers pour la comptabilité

- Écritures comptables (fichier ASCII standard)

Gestion annuelle des déclarations

Remplacé progressivement par la DSN mensuelle⁽²⁾

- N4DS et IRC IP⁽⁴⁾
- N4DS MSA
- N4DS CI-BTP (01/04 au 31/03)
- Bordereaux récapitulatifs de cotisations⁽⁵⁾
- Taxe sur les salaires

Données pour la tenue des registres

- Liste des entrées et des sorties du personnel
- Déclarations des mouvements de main d'oeuvre (remplacées progressivement par la DSN mensuelle⁽²⁾)



A more human resource.™

SYNTHÈSE DES PRESTATIONS

Pégase Entreprises

(2) L'ensemble des prestations paie et administration du personnel intègre la mise en place progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Sous réserve de remplir les conditions légales d'éligibilité et du planning de mise en place DSN validé par ADP, le client pourra bénéficier de la mise en place de la DSN selon le calendrier suivant :

- **À partir d'avril 2015** : mise à disposition de la DSN mensuelle avec suppression de la déclaration des mouvements de main d'oeuvre (DMMO), radiation automatique au près des caisses de retraite et implémentation des données mensuelles de fin de contrat.
- **À partir de juillet 2015** : Intégration dans la DSN mensuelle des DUCS URSSAF, du signalement d'arrêt de travail/de fin de contrat/d'une reprise de travail anticipée.
 - Dès le 4^{ème} mois de traitement de la DSN mensuelle, remplacement de l'attestation de salaire employeur maladie, maternité, AT...
 - Dès le 13^{ème} mois du traitement de la DSN mensuelle, remplacement de l'attestation employeur dématérialisée Pôle emploi par une attestation de fin de contrat à remettre au salarié.
- **À partir de janvier 2016** : intégration dans la DSN mensuelle des DUCS retraite et prévoyance et intégration des données liées à la DADS-U pour les déclarations annuelles 2016.

(3) Format Txt.

(4) Institution de retraite complémentaire et instituts de prévoyance.

(5) URSSAF, ARCCO, AGIRC, Prévoyance.

Assistance en droit social

Assistance et information sociale

- Une équipe d'experts en droit social est disponible par téléphone et par mail pour répondre à toutes vos questions relatives aux domaines de la paie, à l'application des conventions collectives étendues dans votre entreprise et du droit social en France.

Son intervention couvre les questions relatives :

- aux procédures d'entrées et de sortie,
- aux mentions du contrat de travail à temps partiel, au paiement des heures de garde dans les pharmacies d'officine,
- au maintien du salaire en cas de maladie d'un salarié, etc.

Reporting et tableaux de bord

Tableaux de gestion électroniques

- Ces outils sont disponibles, réactualisés tous les mois et conservés sur le portail Pégase Entreprises.
- La situation mensuelle est une photographie du mois précédent, des données salariés collectées et de la position du personnel en termes d'effectifs, de contrats et d'absences.
- Les tableaux de bord recensent par poste de gestion (masse salariale, rémunérations brutes, congés payés, avantages en nature, titres-restaurant, etc.) et par salarié l'ensemble des données traitées dans la paie du mois en cours.
- Les fichiers du personnel et de la position professionnelle sont réactualisés tous les mois au regard des évolutions contractuelles du salarié et des changements.
- Les agrégats mettent en exergue les écarts, entre un mois M et le mois M-1, des postes de gestion composant le bulletin de paie (brut, net, charges salariales et patronales).
- Le récapitulatif annuel des charges sociales est une synthèse en grande masse de l'ensemble des postes de rémunérations et de charges du personnel.
- Le prévisionnel des dépenses du personnel est un outil de projection des rémunérations, des charges sociales et de suivi au trimestre de l'évolution de ces postes.
- La projection est établie en début d'année sociale sur la base des résultats de paie de l'année précédente et réactualisée tous les mois.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Pégase Entreprises fonctionne via les navigateurs Microsoft Internet Explorer (version 8 à 11), MozillaFirefox (24 à 30) ou Google Chrome 35 et nécessite un accès Internet haut débit. Pour tout renseignement sur la solution Pégase Entreprises :

0 825 825 436

Service 0,15 € / min
+ prix appel

www.fr.adp.com

Restez connecté avec @ADP_fr

